

# Les profils des eaux de baignade

Parmi les dispositions apportées par la révision du contexte réglementaire, figure l'obligation pour les responsables des eaux de baignade, de réaliser des études de vulnérabilité de leurs sites de baignade aux pollutions potentielles.

Ces études donnent lieu à l'élaboration du « PROFIL », communément appelé « PROFIL DE VULNERABILITE ».

Les profils ont pour objectifs d'identifier les processus de contamination de l'eau et de définir, d'une part, les mesures les plus adaptées pour gérer ces situations et, d'autre part, les actions pertinentes pour supprimer ou réduire les sources de pollution et ainsi, contribuer au maintien ou à l'amélioration de la qualité des eaux.

## Les objectifs

Le profil de vulnérabilité comprend :

- Un état des lieux : description de la zone de baignade, synthèse de la qualité de l'eau,...
- l'identification des sources de pollution susceptibles d'avoir un impact sur la qualité des eaux.
- Une évaluation des risques : analyse et compréhension des processus et des risques de pollution, hiérarchisation de ces risques, ...
- Une définition des mesures de gestion à mettre en œuvre pour préserver la santé des usagers (intervention sur le terrain, interdiction préventive, information de la population,...), ce qui doit conduire à l'élaboration de procédures.
- Un programme d'actions pour permettre de préserver ou reconquérir la qualité de l'eau (mise en place de nouveaux équipements, travaux de réhabilitation, ...)

Exemple de modélisation d'un rejet :

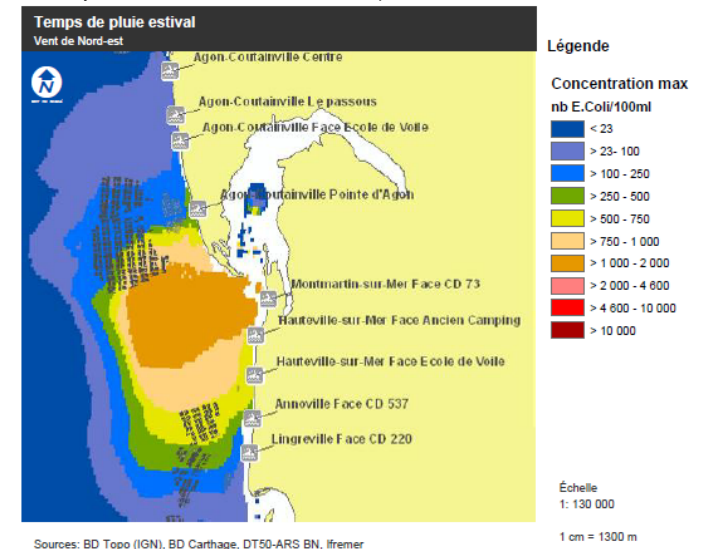


Figure 62 : Cartes des concentrations maximales (E.coli) en sortie du havre de Régneville  
Flux simulés issus des cours d'eau de la Siennne, de la Souilles, des ruisseaux de la Siame et des Vaux

Profil de vulnérabilité de la plage de la Pointe d'Agon – Agon-Coutainville

## Echéances de révision

En fonction du classement des eaux de baignade, il conviendra de réviser ou d'actualiser ces profils :

| EXCELLENTE      | BONNE | SUFFISANTE | INSUFFISANTE |
|-----------------|-------|------------|--------------|
| Pas de révision | 4 ans | 3 ans      | 2 ans        |

Sur Le territoire manchois, Le Département s'est porté maître d'ouvrage des profils de vulnérabilité avec Le concours technique du service Santé Environnement de La Délégation Territoriale de La Manche de L'ARS de Basse-Normandie et L'appui financier de L'Agence de L'eau Seine-Normandie pour assurer, suivant une démarche globale L'élaboration de ces profils de vulnérabilité pour Les zones de baignade de La frange Littorale s'étendant de Sainte Marie du Mont à Lingreville.

Pour Le linéaire situé entre BRICQUEVILLE-SUR-MER et DRAGEY RANTHON cette opération a été conduite par Le Syndicat Mixte des Bassins Côtiers Granvillais (SMBG) en collaboration avec Le Conseil Général de La Manche, Le Service Santé-Environnement de La DT50 de L'ARS BN et L'Agence de L'Eau Seine-Normandie.

L'obligation réglementaire de mise à disposition du public d'un document de synthèse, a été formalisée par La fourniture de panneaux financés par Le Conseil Départemental de La Manche, à placer à proximité immédiate des zones de baignade. Etablis suivant Le même principe pour L'ensemble des plages du département, ces panneaux reprennent graphiquement La synthèse des données acquises dans Le cadre de ces études, tant en matière de description de La zone de baignade, d'identification des sources potentielles de pollution, d'actions et de mesures de gestion. Par ailleurs, un espace est réservé pour L'intégration des résultats des contrôles réalisés sur La qualité des eaux ainsi que L'historique du suivi; Les fiches de résultats sont adressées régulièrement en mairie en vue de La mise à jour de L'information.



Cliquez sur les points ●  
pour accéder aux fiches